



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPEENNE**

Bruxelles, le 13 décembre 2000

14547/00

LIMITE

PUBLIC 11

TRANSPARENCE

Objet : RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL
NOVEMBRE 2000

Le présent document contient :

- en **Annexe I** un relevé des actes législatifs définitifs adoptés par le Conseil en novembre 2000. Ce relevé est accompagné des déclarations au procès-verbal accessibles au public (**Annexe II**). Il mentionne également les éventuels votes contraires et abstentions, ainsi que les explications de vote.

Il est à noter que seuls les procès-verbaux relatifs à l'adoption définitive des actes législatifs font foi. Les extraits des procès verbaux en question, ainsi que les informations contenues en Annexes I et II du présent document, sont accessibles au public par Internet à partir du site «Eudor» (<http://www.eudor.com> ; voir rubrique «Transparence des activités législatives du Conseil»).

- en **Annexe III** un relevé des autres actes ¹ adoptés par le Conseil en novembre 2000, avec mention, le cas échéant, des résultats de vote, des explications de vote et des déclarations que le Conseil a décidé de rendre publics.

¹ A l'exception de certains actes de portée limitée tels que décisions de procédure, nominations, décisions d'organes établis par des accords internationaux, décisions budgétaires ponctuelles, etc.

NOVEMBRE 2000				
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE	
2301ème Conseil Questions économiques et financières le 7 novembre 2000 Décision du Conseil modifiant la décision 2000/24/CE afin d'étendre la garantie accordée par la Communauté à la Banque européenne d'investissement aux prêts en faveur de projets en Croatie	12339/00			
2302ème Conseil Environnement le 7 novembre 2000 Règlement du Conseil portant ouverture et mode de gestion d'un contingent tarifaire communautaire autonome pour certains produits de la pêche	12398/00 + COR 1 (fi)			
2303ème Conseil Education/Jeunesse le 9 novembre 2000 Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2742/1999 établissant pour 2000, les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux communautaires et, pour les navires communautaires, dans des eaux soumises à des limitations de capture	12500/00			

NOVEMBRE 2000			
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE
2304ème Conseil Développement le 10 novembre 2000 Décision du Conseil autorisant la France à appliquer une exonération de droits d'accise sur certaines huiles minérales utilisées à des fins spécifiques, conformément à la procédure prévue par l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE	9900/00		
Règlement du Conseil maintenant un gel des capitaux concernant M. Milosevic et les personnes de son entourage et abrogeant les règlements (CE) n° 1294/1999 et (CE) n° 607/2000 ainsi que l'article 2 du règlement (CE) n° 926/98	12993/00 + COR 1 (en) + COR 2 (fi)		
2305ème Conseil Recherche le 16 novembre 2000 Règlement du Conseil modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun	12419/00 + COR 1 (de) + COR 2 (de)		

NOVEMBRE 2000				
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE	
2306ème Conseil Pêche le 17 novembre 2000				
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2742/1999 établissant, pour 2000, les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux communautaires et, pour les navires communautaires, dans des eaux soumises à des limitations de capture	13156/00			
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1626/94 prévoyant certaines mesures techniques de conservation des ressources de pêche en Méditerranée	12073/00	109/00		
Règlement du Conseil instituant des mesures techniques supplémentaires visant à reconstituer le stock de cabillaud en mer d'Irlande (division CIEM VII a)	9106/00 + COR 1 (nl) + COR 2 (es) + COR 3			Contre F
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2406/96 fixant des normes communes de commercialisation pour certains produits de la pêche	12502/00			

NOVEMBRE 2000				
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE	
2309ème Conseil Agriculture le 20 novembre 2000				
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 3448/93 déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles	8043/00	110/00, 111/00		
Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 95/53/CE du Conseil fixant les principes relatifs à l'organisation des contrôles officiels dans le domaine de l'alimentation animale	PE-CONS 3650/00 + COR 1 (fi) + COR 2 (it)			
Directive du Parlement européen et du Conseil sur l'incinération des déchets	PE-CONS 3641/00 + COR 1 (fi) + COR 2 (de) + COR 3 sv) + COR 4 (de)			
Directive du Conseil arrêtant des dispositions spécifiques relatives aux mesures de lutte et d'éradication de la fièvre catarrhale du mouton ou bluetongue	12701/00	112/00, 113/00, 114/00		

NOVEMBRE 2000			
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE
2312ème Conseil Questions économiques et financières le 27 novembre 2000 Décision du Conseil concernant l'octroi de fonds à la République hellénique afin de compenser partiellement les intérêts payés sur les prêts de la Banque européenne d'investissement pour la reconstruction de la région qui a été dévastée par le tremblement de terre de septembre 1999 Règlements du Conseil • modifiant le règlement (CE) n° 1103/97 fixant certaines dispositions relatives à l'introduction de l'euro • modifiant le règlement (CE) n° 974/98 concernant l'introduction de l'euro Décision du Conseil autorisant la République française à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 11 de la sixième directive (77/388/CEE) relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée	13597/00 13190/00 + COR 1 (es) + COR 2 (sv) + COR 3 (fr) + COR 4 (fr) 13191/00 + COR 1 (fi) + COR 2 (fr,nl) + COR 3 (es) 12736/00 + REV 1 (sv)		

NOVEMBRE 2000			
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE
Décision du Conseil modifiant l'article 3 de la décision 98/198/CE modifiant l'article 3 de la décision 98/198/CE autorisant le Royaume-Uni à proroger l'application d'une mesure dérogatoire aux articles 6 et 17 de la sixième directive (77/388/CEE) relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée	12737/00 + REV 1 (sv)		
2313ème Conseil Emploi/Affaires sociales le 27 novembre 2000			
Décision du Conseil établissant un programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination (2001–2006)	12618/00 + COR 1 (fr) + COR 2 + COR 3 (en,el,es,fi,sv) + COR 4 (sv)	115/00, 116/00	
Directive du Conseil portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail	12617/00 + COR 1 (nl) + COR 2 (en) + COR 3 (de) + COR 4 (dk) + COR 5 (es) + REV 1 (sv)		

NOVEMBRE 2000			
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES ET EXPLICATIONS DE VOTE
Directive du Conseil concernant la mise en œuvre de l'accord européen relatif à l'aménagement du temps de travail du personnel mobile dans l'aviation civile, conclu par l'Association des compagnies européennes de navigation aérienne (AEA), la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF), l'Association européenne des personnels navigants techniques (ECA), l'Association européenne des compagnies d'aviation des régions d'Europe (ERA) et l'Association internationale des charters aériens (AICA)	12616/00 + COR 1 (fi) + REV 1 (sv)	117/00, 118/00, 119/00	
2315ème Conseil Marché Intérieur/Consommateurs/ Tourisme le 30 novembre 2000			
Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données	PE-CONS 3653/00 + COR 1 REV 1 (en) + COR 2 (de) + COR 3 (it) + COR 4 (dk) + COR 5 (fi) + COR 6 (sv) + REV 1 (es)	120/00, 121/00, 122/00, 123/00	

DECLARATION 109/00

"Le Conseil et la Commission déclarent que, dans le cadre du processus de révision de la politique commune de la pêche, une attention particulière sera accordée à la situation de la pêche en Méditerranée, et notamment à l'opportunité de réexaminer les mesures techniques de conservation en vigueur".

DECLARATION 110/00

Déclaration de la Commission

"La Commission se félicite que le Conseil ait repris la plupart des amendements votés par le Parlement et acceptés par elle. Toutefois, elle regrette que le Conseil ait décidé de ne pas retenir certains amendements qu'elle avait soutenus."

DECLARATION 111/00

Déclaration de la délégation allemande

"Le secteur des produits hors annexe I revêt une importance et une sensibilité extrêmes du point de vue de l'ensemble de l'économie et de la politique agricole. Pour ce qui est de se conformer aux obligations de l'OMC, il convient donc d'observer la plus grande prudence et d'exploiter toutes les possibilités pour assurer la continuité des exportations de ces produits. Il s'agit en l'occurrence de maintenir la compétitivité de l'industrie de transformation de l'UE sur les marchés des pays tiers. Les activités de mise en valeur et les emplois doivent rester dans l'Union européenne.

Il convient par conséquent de compenser les désavantages résultant de la réduction des crédits budgétaires consacrés aux restitutions.

Ainsi la possibilité qui est prévue de recourir au régime du perfectionnement actif sans vérifier le respect des conditions économiques, en complément du régime du perfectionnement actif prévu par le règlement (CEE) n° 2913/92 dont la Commission a donné l'assurance qu'il sera maintenu, constitue une approche correcte, qui doit à présent être concrétisée dans les dispositions d'application.

Ces dispositions d'application devront être conçues de telle façon que les entreprises de l'industrie de transformation puissent s'approvisionner sur le marché mondial en matières premières en quantités suffisantes et de qualité suffisante, qu'elles disposent de la sécurité à long terme nécessaire pour la prévision de leurs activités et que leurs charges administratives soient aussi réduites que possible.

De notre point de vue et selon l'avis prépondérant de l'industrie de l'alimentation européenne, un système reposant sur la valeur des matières premières est le meilleur moyen d'y parvenir.

La délégation allemande demande que ces considérations soient prises en compte aussi largement que possible lors de l'élaboration des dispositions d'application.

Compte tenu de ce qui précède, elle se prononce pour la proposition de règlement."

DECLARATION 112/00

Déclaration du Conseil

"Le Conseil invite la Commission à procéder à une réflexion approfondie et à présenter un rapport sur le rôle, les missions et les compétences respectives dévolues aux laboratoires nationaux ainsi qu'aux laboratoires communautaires de référence."

DECLARATION 113/00

Déclaration du Conseil

"Le Conseil invite la Commission à procéder (dans le cadre de la révision prochaine de la décision 90/424/CEE du Conseil) à un examen sur le sort à réserver aux animaux morts au cours d'une épizootie."

DECLARATION 114/00

Déclaration de la délégation grecque

"La Grèce, qui possède une grande expérience et a enregistré un certain succès dans la lutte contre la fièvre catarrhale du mouton, émet une réserve à l'égard de la proposition de directive de la Commission car elle estime que l'efficacité de certaines des mesures proposées est contestable et qu'elle n'est plus pleinement établie d'un point de vue scientifique."

DECLARATION 115/00

Ad Article 5, paragraphe 1, sous paragraphe (e) et Annexe III, Volet 2.2

"Le Conseil et la Commission déclarent qu'en établissant les critères pour le soutien annuel des organisations non-gouvernementales (ONG) impliquées dans la lutte contre les discriminations, le Comité veille, dans l'avis qu'il émet, à garantir le meilleur rapport coût-efficacité de la subvention communautaire."

DECLARATION 116/00

Ad Article 10

"La Commission déclare que l'introduction d'un article relatif au financement n'est pas opportune dans le cadre de cette décision arrêtée en consultation avec le Parlement européen et elle rappelle le point 34 de l'Accord interinstitutionnel entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission du 6 mai 1999 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire, qui indique que les actes législatifs concernant des programmes pluriannuels non soumis à la procédure de la codécision ne comportent pas de "montant estimé nécessaire". La Commission déplore dès lors que le Conseil introduise une telle référence financière dans un nouvel article et rappelle que celle-ci revêt un caractère illustratif de la volonté du législateur et n'affecte pas les compétences de l'autorité budgétaire définies par le traité."

DECLARATION 117/00

Concernant l'article supprimé relatif aux sanctions

"La Commission et la délégation espagnole tiennent à observer que, s'il appartient aux Etats membres de déterminer les sanctions applicables en cas de violation des dispositions nationales adoptées en application de cette directive, ces sanctions doivent, conformément à la jurisprudence de la Cour de justice, être effectives, proportionnées et dissuasives."

DECLARATION 118/00

Concernant les informations communiquées par la Commission

"Le Conseil prend acte, dans le présent procès-verbal, des informations communiquées par la Commission."

DECLARATION 119/00

Concernant les informations communiquées par la Commission

"La Commission a fourni ces informations - sur la base des renseignements communiqués par les partenaires sociaux - dans le seul but de faciliter les débats. Elles ne constituent nullement une interprétation de l'Accord."

DECLARATION 120/00

Ad Article 3, paragraphe 1

"La Commission ne s'oppose pas à ce que le champ d'application de ce Règlement soit limité aux activités qui relèvent en tout ou en partie du champ d'application du droit communautaire, exclusivement en vue d'obtenir son approbation en première lecture, compte tenu de l'importance de mettre en place rapidement des règles appropriées concernant le traitement des données personnelles par les institutions et organes de la Communauté européenne.

La Commission constate que des traitements de données personnelles sont effectués par les institutions dans le cadre du Titre V et VI du Traité sur l'Union européenne. Elle considère qu'il est nécessaire de soumettre ces traitements à des règles juridiques, claires et certaines concernant la protection des données personnelles.

La Commission affirme que cette réglementation peut être adoptée sur la base de l'article 286 du Traité instituant la Communauté européenne. Elle considère que cette base couvre le traitement des données effectuées par les institutions et organes communautaires dans tous les cas où ils agissent, y compris dans le cadre d'activités relevant des Titres V et VI du Traité sur l'Union européenne. Dès lors, elle ne partage pas l'interprétation du Conseil selon laquelle l'article 286 du Traité instituant la Communauté européenne couvrirait seulement les activités régies par ce même Traité.

La Commission se réserve la possibilité de présenter d'autres initiatives législatives à cet effet. Elle se réserve également la possibilité de soumettre les traitements de données personnelles effectués par la Commission dans le cadre des activités relevant des Titres V et VI du Traité sur l'Union européenne aux principes contenus dans le présent Règlement, jusqu'à ce que des règles applicables à ces traitements soient établies."

DECLARATION 121/00

Ad SECTION 2 (articles 5 à 8)

"La délégation autrichienne considère que l'article 5, en liaison avec l'article 8, ainsi que l'article 6, point 1, et l'article 7, point 3, fixent pour la licéité de l'utilisation des données des restrictions que n'impose pas la directive 95/46/CE. Ces dispositions ne peuvent donc pas servir de référence pour la mise en œuvre de la directive citée, ni préjuger des futures réglementations nationales."

DECLARATION 122/00

Ad SECTION 2 (articles 5 à 8)

"La délégation allemande considère que la directive n'impose pas que les fins prévues soient respectées strictement et sans exception et que dès lors, l'article 6, paragraphe 1 et l'article 7, paragraphe 3, ne sauraient servir de critère pour la transposition de la directive et ne constituent pas un précédent pour des réglementations futures."

DECLARATION 123/00

Ad Article 28, paragraphe 2

"Le contrôleur européen est chargé de surveiller l'application des actes communautaires des institutions sur la protection des données personnelles. Son avis est dès lors important pour le processus législatif. Toutefois, il est également essentiel que le droit d'initiative législative de la Commission soit respecté. Par conséquent, l'article 28 paragraphe 2 doit s'interpréter comme n'imposant une obligation de consulter le contrôleur qu'après l'adoption de sa proposition."

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
2301ème Conseil Questions économiques et financières le 7 novembre 2000 Règlement du Conseil établissant certaines concessions sous forme de contingents tarifaires communautaires pour certains produits agricoles et prévoyant l'adaptation autonome et transitoire de certaines concessions agricoles prévues dans l'accord européen avec la Slovénie Doc. 12343/00 2302ème Conseil Environnement le 7 novembre 2000 Décision du Conseil concernant la conclusion, au nom de la Communauté, de la Convention pour la protection du Rhin Doc. 12404/00 Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques Doc. 10674/00 + COR 1 (fi) Décision du Conseil relative à l'adhésion de la Communauté européenne au règlement n° 67 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies concernant l'homologation des équipements spéciaux des automobiles utilisant les gaz de pétrole liquéfiés dans leur système de propulsion Doc. 5991/99 Décision du Conseil autorisant le Royaume d'Espagne à reconduire jusqu'au 7 mars 2001 l'accord sur les relations de pêche mutuelles avec la République d'Afrique du Sud Doc. 9981/00 Décision du Conseil autorisant la République portugaise à reconduire jusqu'au 9 avril 2001 l'accord sur les relations de pêche mutuelles avec la République d'Afrique du Sud Doc. 9986/00	

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
2303ème Conseil Education/Jeunesse le 9 novembre 2000	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la Recommandation du Parlement européen concernant la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement scolaire Doc. 11540/00 + COR 1 (fi)	
Textiles Règlement du Conseil établissant, conformément à l'article 1er, paragraphe 7, du règlement (CEE) n° 3030/93, la liste des produits textiles et des vêtements à incorporer, le 1er juillet 2002, dans l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994, et modifiant l'annexe X du règlement (CEE) n° 3030/93 et l'annexe II du règlement (CE) n° 3285/94 Doc. 11115/00	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion Doc. 11070/00 + COR 1 (es) + COR 2 (fi)	
2304ème Conseil Développement le 10 novembre 2000	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la clôture et la liquidation des projets arrêtés par la Commission en application du règlement (CE) n° 213/96 du Conseil relatif à la mise en œuvre de l'instrument financier "EC Investment Partners" destiné aux pays d'Amérique latine, d'Asie et de la Méditerranée, et à l'Afrique du Sud Doc. 12280/00 + COR 1 (fi)	
Position commune du Conseil concernant le maintien de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de M. Milosevic et des personnes qui lui sont associées Doc. 12381/00 + COR 1 (fi)	
Décision du Conseil appliquant la position commune concernant le maintien de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de M. Milosevic et des personnes qui lui sont associées Doc. 12643/00 + COR 1 (fi)	

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen conventionnel Doc. 10185/00 2305ème Conseil Recherche le 16 novembre 2000 Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord de coopération dans le domaine de la science et de la technologie entre la Communauté européenne et le gouvernement de la Fédération de Russie Docs 10953/99, 10955/99 Action commune du Conseil concernant l'organisation d'une réunion des Chefs d'Etat et de gouvernement à Zagreb (Sommet de Zagreb) Doc. 13281/00 Résolution du Conseil sur la réalisation de l'Espace européen de la Recherche et de l'Innovation: orientations pour les actions de l'Union en matière de recherche (2002-2006) Doc. 13952/00 Résolution du Conseil sur la stratégie européenne pour l'espace Doc. 13953/00 2306ème Conseil Pêche le 17 novembre 2000 Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil concernant le chauffage de l'habitacle des véhicules à moteur et de leurs remorques, modifiant la directive 70/156/CEE du Conseil et abrogeant la directive 78/548/CEE du Conseil Doc. 7074/00 + COR 1	

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
2308ème Conseil Affaires Générales le 20 novembre 2000	
Décision du Conseil abrogeant la décision 1999/320/PESC concernant une contribution de l'Union européenne à la collecte et à la destruction des armes en Albanie Doc. 12746/00	
Position commune modifiant la position commune 96/184/PESC relative aux exportations d'armes à destination de l'ex-Yougoslavie Doc. 13196/00	
Décision du Conseil prorogeant et modifiant la décision 1999/730/PESC concernant une contribution de l'Union européenne à la lutte contre l'accumulation et la diffusion déstabilisatrices d'armes légères et de petit calibre au Cambodge Doc. 13252/00	
<u>Déclaration du Conseil et de la Commission rendue publique</u>	
<i>"Le Conseil et la Commission décident que, sans préjudice de l'article 2, le directeur de projet fera intégralement rapport à la Commission sur les activités entreprises dans le cadre de son contrat, et accomplira celles-ci sous la direction de cette dernière."</i>	
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2007/2000 en étendant à l'ancienne République yougoslave de Macédoine et à la République fédérale de Yougoslavie les mesures commerciales exceptionnelles en faveur des pays et territoires participants et liés au processus de stabilisation et d'association mis en œuvre par l'Union européenne, et modifiant le règlement (CE) n° 2820/98 Doc. 13010/00	
Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et l'ancienne République yougoslave de Macédoine concernant la suspension du titre II sur le commerce et les mesures d'accompagnement figurant dans l'accord de coopération entre la Communauté européenne et l'ancienne République yougoslave de Macédoine Doc. 13013/1/00 REV 1	

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 393/98 instituant un droit antidumping définitif sur les importations d'éléments de fixation en acier inoxydable et de leurs parties originaires, entre autres, de la République populaire de Chine Doc. 12870/00 Décision du Conseil modifiant la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des banques centrales Doc. 12208/00 2311ème Conseil Culture/Audiovisuel le 23 novembre 2000 Décision du Conseil portant sur la signature, au nom de la Communauté européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la République populaire de Chine, paraphé à Pékin le 19 mai 2000, modifiant l'accord conclu entre elles sur le commerce des produits textiles et l'accord conclu entre elles, paraphé le 19 janvier 1995, concernant le commerce des produits textiles non couverts par l'accord bilatéral AMF, et autorisant son application provisoire Doc. 12516/00 Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la décision du Parlement européen et du Conseil portant sur la mise en œuvre d'un programme de formation pour les professionnels de l'industrie européenne des programmes audiovisuels (MEDIA - Formation) (2001-2005) Doc. 10939/00 + COR 1 (es) + COR 2 (en) + COR 3 + REV 1 (sv) Décision du Conseil portant nomination de deux membres du jury dans le cadre de l'action communautaire "Capitale européenne de la Culture" Doc. 13108/00 + COR 1 (en) 2312ème Conseil Questions économiques et financières le 27 novembre 2000 Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 772/1999 instituant des droits antidumping et compensateurs définitifs sur les importations de saumons atlantiques d'élevage originaires de Norvège Doc. 13023/00	

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Règlement du Conseil instituant des droits antidumping définitifs sur les importations de certaines balances électroniques originaires de la République populaire de Chine, de la République de Corée et de Taïwan Doc. 13006/00 Règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains types de polyéthylène téréphtalate originaires de l'Inde, d'Indonésie, de Malaisie, de la République de Corée, de Taïwan et de Thaïlande Doc. 12824/00 Règlement du Conseil instituant un droit compensateur définitif, portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains types de polyéthylène téréphtalate originaires de l'Inde, de Malaisie et de Thaïlande et clôturant la procédure antisubventions concernant les importations de certains types de polyéthylène téréphtalate originaire d'Indonésie, de la République de Corée et de Taïwan Doc. 12796/00 Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1488/96 relatif à des mesures d'accompagnement financières et techniques (MEDA) à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen Doc. 12226/00 + COR 1 (sv) + COR 2 (sv) Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé de la Finlande Doc. 13910/00 Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé des Pays-Bas Doc. 13911/00 Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé de l'Allemagne Doc. 13912/00	

NOVEMBRE 2000	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
2314ème Conseil Justice et Affaires intérieures le 30 novembre 2000 Recommandation du Conseil aux Etats membres concernant l'appui d'Europol aux équipes communes d'enquête instituées par les Etats membres Doc. 11849/00 Acte du Conseil établissant, sur la base de l'article 43, paragraphe 1, de la Convention portant création d'un Office européen de police (convention Europol), le protocole modifiant l'article 2 et l'annexe de ladite convention Doc. 12999/00 Décision du Conseil portant sur la déclassification de certaines parties du manuel commun adopté par le comité exécutif institué par la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 Doc. 13267/00 2315ème Conseil Marché Intérieur/Consommateurs/Tourisme le 30 novembre 2000 Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 91/308/CEE relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux Doc. 12469/00 + COR 1 (nl) + COR 2 (fr) + COR 3 (sv)	